



Reprise d'études en Master

Formation Continue
Formations diplômantes

inspe.univ-nantes.fr

Reprise d'études en Master

Vous envisagez une reconversion ? Vous êtes enseignant, formateur et vous souhaitez enrichir, actualiser vos compétences, prendre du temps pour réfléchir sur votre pratique professionnelle ? Vous voulez accéder à un master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation? Quelle que soit votre situation professionnelle ou personnelle, le service de formation continue est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de reprise d'études à l'Inspé.

Vous êtes concerné par la reprise d'études si :

- Vous avez interrompu votre cursus universitaire depuis un an ou plus, et vous souhaitez reprendre une formation à titre individuel.
- Vous êtes inscrit au Pôle Emploi.
- Vous mobilisez votre Compte Personnel de Formation (CPF).
- Votre formation est prise en charge par un tiers : OPCO, CPF de transition professionnelle, l'employeur dans le cadre du plan de formation ou d'une période de professionnalisation.
- Vous avez besoin de justifier de votre présence en formation auprès d'un tiers.
- Vous étiez déjà inscrit en formation continue l'année universitaire précédente

Les compétences mises à votre disposition

L'Inspé vous accompagne dans les démarches en amont de votre candidature : conseils relatifs à votre cursus, à vos droits par rapport à votre statut, les circuits d'inscription, le dossier de candidature, éventuellement le dossier de validation d'acquis, la demande d'équivalence...

L'Inspé assure également le conseil et l'information sur les possibilités de financement de vos études. Pendant votre formation, l'Inspé prend en charge la gestion de votre dossier administratif. Elle vous accompagne dans la réussite de votre intégration.

Comment candidater ?

- **Étape 1/6 :** Consulter notre offre de formation et trouver la formation en lien direct avec votre projet professionnel.
- **Étape 2/6 :** Contacter le service formation continue de l'Inspé pour échanger sur votre projet professionnel et déterminer les modalités de financement auxquelles vous pouvez prétendre.
- **Étape 3/6 :** Constituer un dossier de financement en lien avec le service formation continue de l'Inspé.
- **Étape 4/6 :** Consulter la procédure de candidature détaillée correspondante à la formation ciblée, en veillant à respecter le calendrier des candidatures et les modalités de candidature en ligne.
- **Étape 5/6 :** Valider la décision d'admission sur la plateforme de candidature en ligne.
- **Étape 6/6 :** S'inscrire administrativement auprès du service de formation continue.

Les offres de formation de l'Inspé

MASTERS MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

Mention premier degré pour devenir professeur des écoles.

Mention second degré pour devenir enseignant en collège, lycée général, technologique ou professionnel.

Mention encadrement éducatif parcours CPE pour devenir conseiller principal d'éducation.

Mention pratique et ingénierie de la formation pour développer une expertise éducative :

- **En inclusion scolaire :** parcours SEEI¹
- **En enseignement et en apprentissage :** parcours EEA²

Les tarifs

Formation continue Inspé.

Inscription en master à Nantes Université :

- demandeur d'emploi : 1000€ /an
- financé : 14€ /heure.

Tous nos masters sont éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)

Contacts

Service formation continue

Inspé de l'académie de Nantes

02 53 59 24 41 • inspe-fc@univ-nantes.fr

1. SEEI : Société Education et Ecole Inclusive

2. EEA : Expertise - Enseignement - Apprentissage